

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET URBANISME, VILLE DE METZ

3 FÉVRIER 2022

OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE POUR LA MÉTROPOLE MESSINE

Présentation du projet de convention



ACURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE



Les points essentiels de l'ORT

1. La définition
2. Les effets
3. Les périmètres
4. Les signataires
5. Les actions

l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

- ❑ Création de la loi Elan du 23 novembre 2018
- ❑ Partenariat pour lutter contre la dévitalisation des centres villes
- ❑ Objectif d'une requalification d'ensemble d'un centre-ville (rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux) pour favoriser le développement à long terme du territoire
- ❑ Convention entre l'intercommunalité et les communes volontaires, l'Etat, d'autres collectivités et les acteurs publics ou privés prenant part aux actions prévues par la convention

=> Un outil au service de l'ambition de redynamisation du cœur de la Métropole et des centres-villes

Les effets de l'ORT

Un intérêt principal : la mobilisation de l'ensemble des acteurs

Une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la convention d'ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

1

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE EN CENTRE-VILLE

- Dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques

2

FAVORISER LA RÉHABILITATION DE L'HABITAT

- Accès prioritaire aux aides de l'Anah
- Éligibilité au Denormandie dans l'ancien*

3

MIEUX MAÎTRISER LE FONCIER

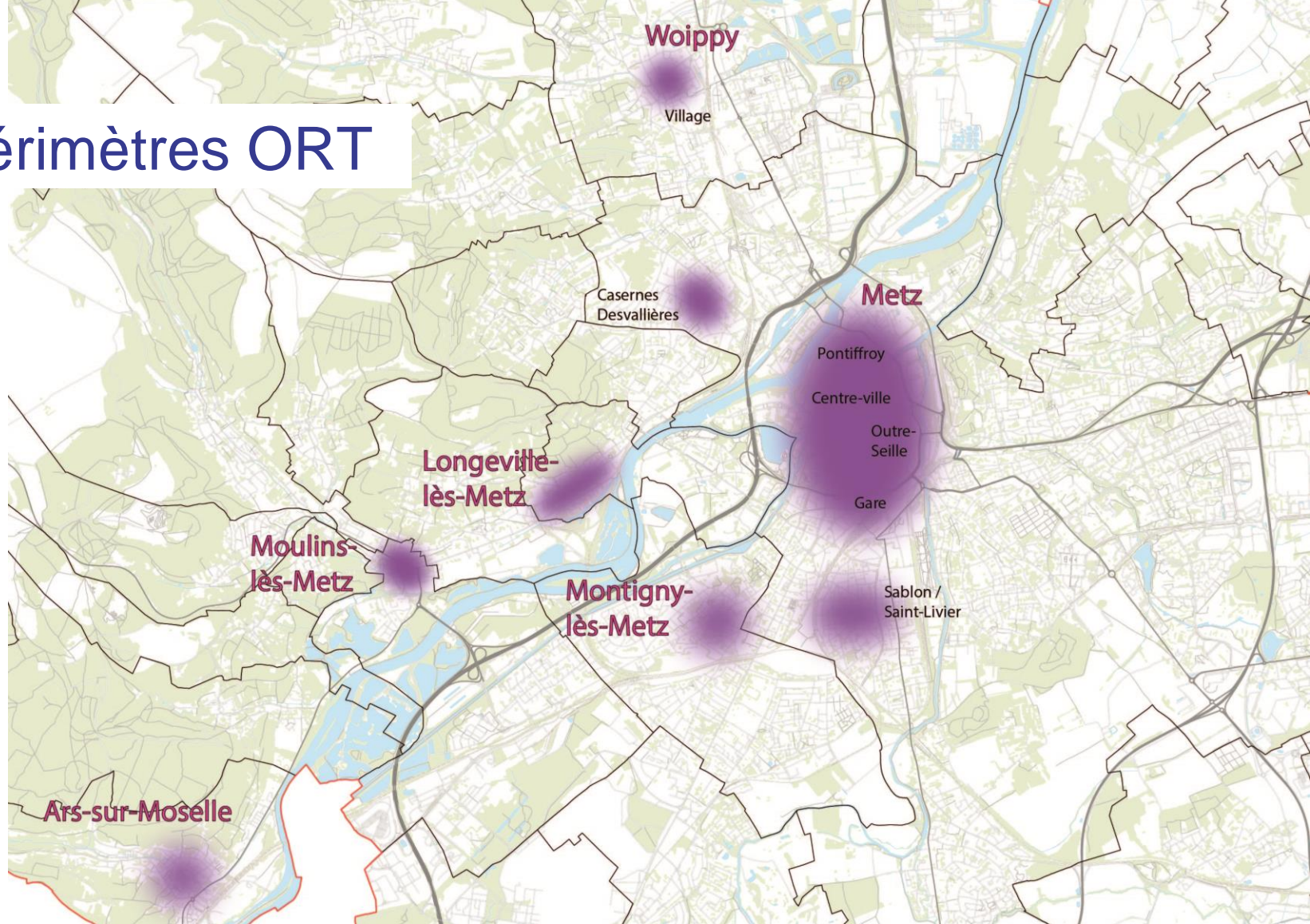
- Droit de préemption urbain renforcé
- Droit de préemption dans les locaux artisanaux

4

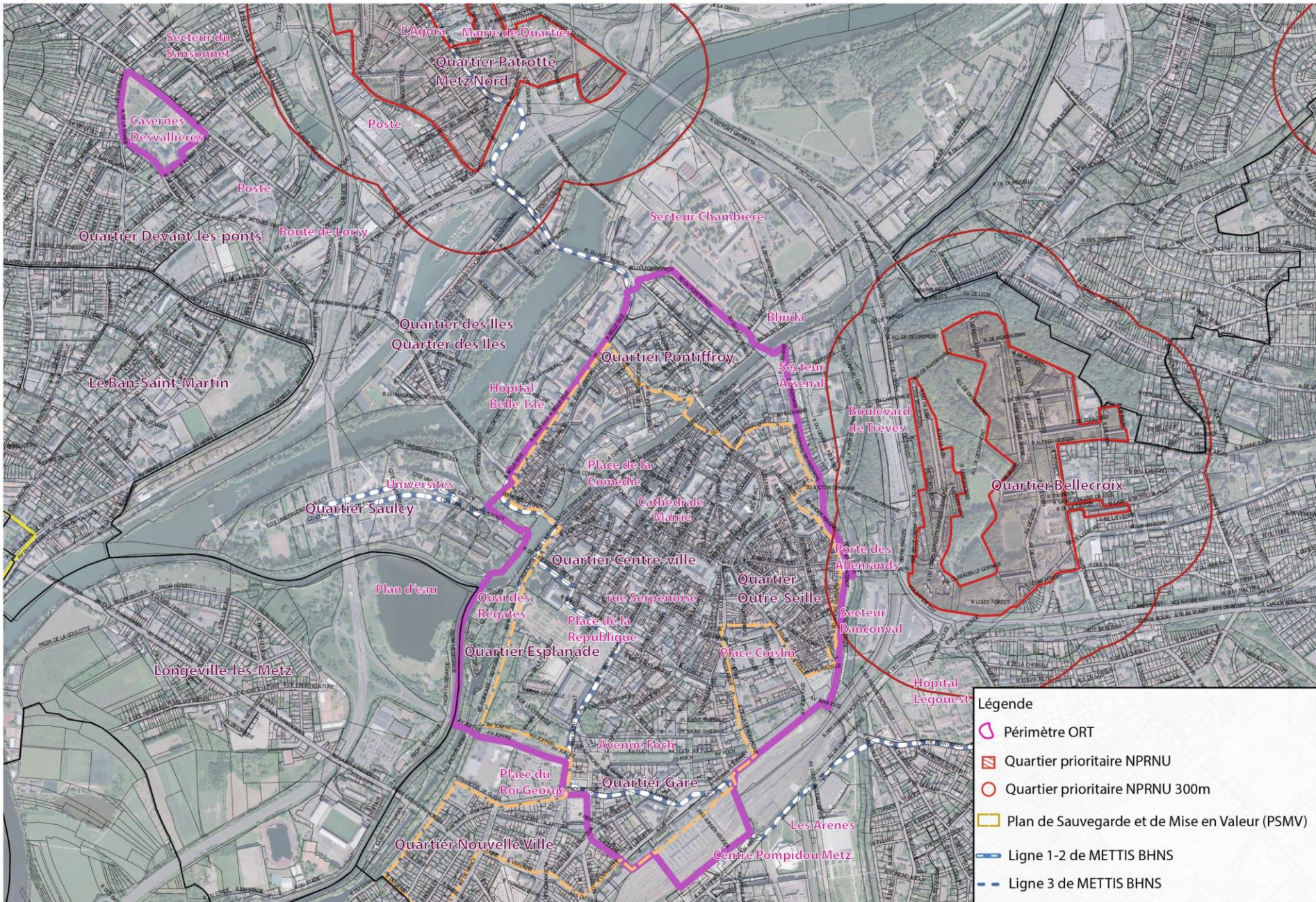
FACILITER LES PROJETS À TRAVERS DES DISPOSITIFS EXPÉRIMENTAUX

- Permis d'innover
- Permis d'aménager multi-site

Les périmètres ORT

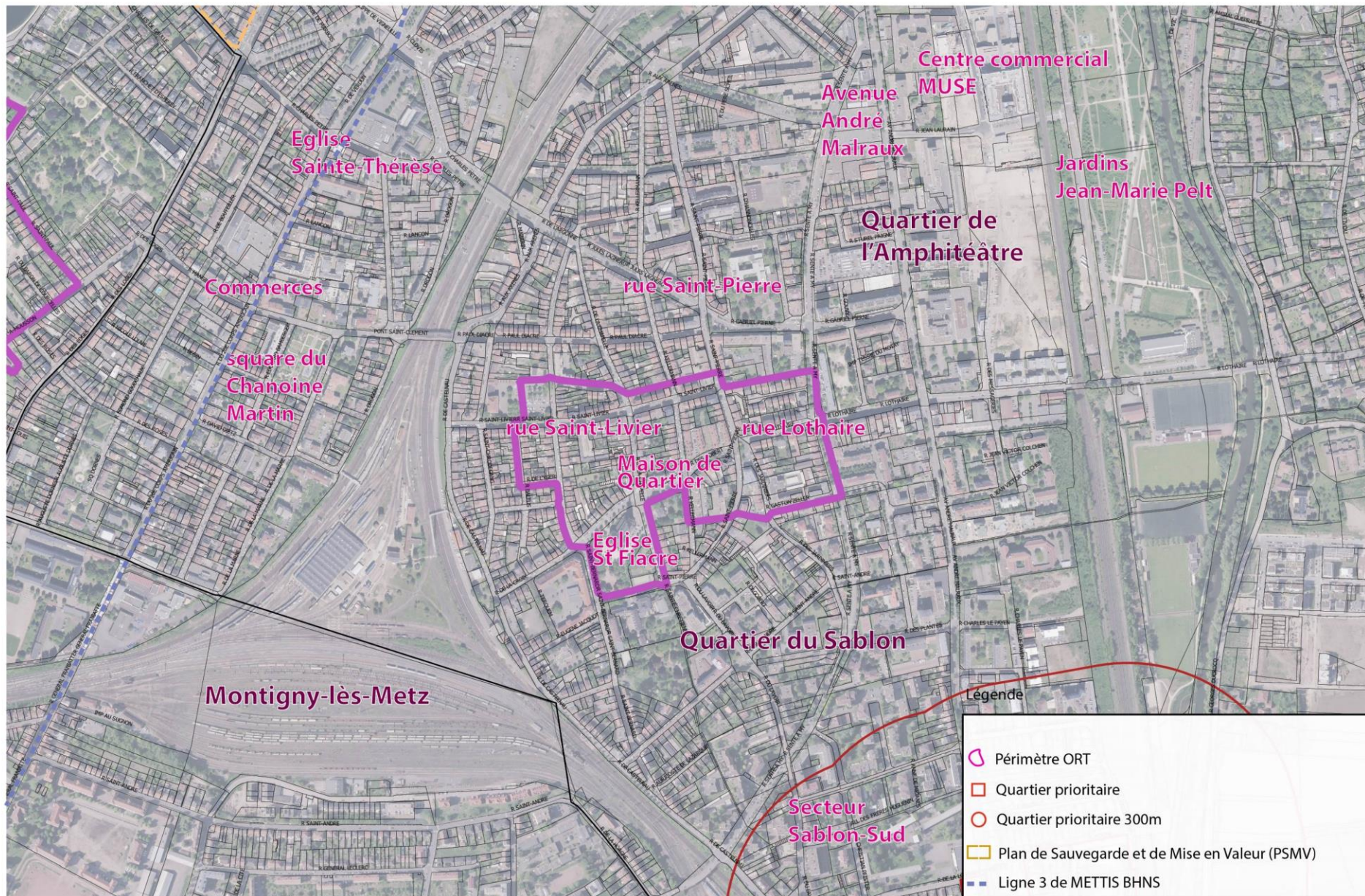


La démarche métropolitaine « multisite » implique **6 communes** et 8 secteurs.



Légende

-  Périmètre ORT
-  Quartier prioritaire NPRNU
-  Quartier prioritaire NPRNU 300m
-  Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
-  Ligne 1-2 de METTIS BHNS
-  Ligne 3 de METTIS BHNS



Les signataires de l'ORT



La métropole et les 6 communes concernées

L'Etat (représentée par la Préfecture de Moselle)

L'agence nationale de l'habitat

La Région Grand-Est

Action logement

L'Etablissement public foncier – Grand-Est

La Chambre de commerce et d'industrie de Moselle Métropole Metz

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Moselle

La Fédération des commerçants de Metz

L'Association Montigny-Entreprendre



Etablissement Public Foncier de Grand Est



Le plan d'actions de l'ORT

34 actions pour 6 objectifs :







- Accélérer la réhabilitation de **l'habitat**
- Proposer un nouveau cap de **développement commercial et artisanal**
- Profiter d'un **cadre de vie vert**, historique, apaisée et ludique
- Répondre aux besoins de **mobilité** de proximité
- Refaire des centres-villes des lieux d'attrait majeurs pour les équipements et services
- Penser en **transversalité** et cibler le **numérique** comme un accélérateur de tous les projets



« Redonner envie de venir dans les centres-villes » : un leitmotiv déployé au plus large.

Le plan d'actions de l'ORT

Déjà en cours ou à engager prochainement :

- Sensibilisation aux aides à la rénovation des logements 
- Etude d'opportunité pour une foncière des centres-villes 
- Identification des locaux / Prospection / Guide en ligne 
- Conseil, animation des tissus commerçants – artisans 
- Accompagnement des projets de requalification des espaces publics 
- Renforcement de l'accessibilité aux centres-villes 

Le plan d'actions de l'ORT : les principaux projets

- **Habitat**: l'OPAH-RU (périmètre à préciser)
- **Commerce** : schéma de développement commercial
- **Equipements** : occupation des RDC avec des services
- **Actions transversales** : création d'une foncière pour restructurer des actifs emblématiques

Le plan d'actions de l'ORT : pour Metz

- **Cadre de vie :**
 - Plan guide pour les espaces publics à Metz
 - En lien avec les grands projets (Requalification des berges de la Moselle, Restructuration de l'ensemble Coislin, ...)
- **Mobilités :**
 - Etude Metz Urban Mobility (centre-Gare)
 - Préfiguration d'une ZFE
- **Dans le quartier Outre-Seille**
 - Déploiement de la stratégie spécifique (ravalement des façades, vocation artisanale, charte des devantures, ...)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

